



BICYCLAIDE

Développer l'usage du vélo par tous



Origine et présentation du projet

BicyclAide agit pour promouvoir la mobilité douce et l'usage du vélo par tous, dans une logique d'économie circulaire. A l'origine d'un atelier vélo d'insertion, BicyclAide développe également des ateliers pédagogiques mobiles ainsi qu'une vélo-école.

L'association a été créée en 2009 à l'initiative d'un groupe de citoyens, clichois pour la majorité. En avril 2011, un atelier vélo d'insertion fondé par BicyclAide a ouvert ses portes à Clichy, pour collecter, trier, réparer et revendre des vélos d'occasion.

Afin d'assurer la pérennité des activités de l'atelier, ce dernier a diversifié son offre, en proposant des ateliers pédagogiques mobiles d'auto-réparation sur le territoire francilien, aux collectivités, entreprises et bailleurs sociaux qui souhaitent encourager l'usage du vélo par les citoyens, collaborateurs, locataires.

Intervenant en entreprise, sur la place publique ou en pied d'immeuble, ces ateliers mobiles permettent de sensibiliser tous les publics à la réparation et au réemploi en utilisant notamment des pièces d'occasion.

Fin 2013, l'équipe était constituée de 12 salariés et d'une trentaine de bénévoles. BicyclAide transmet la gestion de la structure d'insertion à Études et Chantiers le 1er janvier 2014. L'atelier est rebaptisé SoliCycle. En juillet 2015, BicyclAide ouvre un nouvel atelier à Gennevilliers dans le quartier prioritaire du « Luth ». La même année, BicyclAide devient une SCIC, avec différents collèges de sociétaires : salariés, bénéficiaires, soutiens (bénévoles, associations partenaires, CIGALES...) et collectivités locales.

En 2017, BicyclAide a ouvert une vélo-école à Gennevilliers, proposant des séances d'apprentissage du vélo urbain à vocation utilitaire, principalement aux adultes qui n'ont jamais fait de vélo ou qui craignent de s'y remettre.

Modèle économique

Au démarrage à Gennevilliers, BicyclAide a bénéficié de subventions du Conseil départemental des Hauts de Seine, du Conseil régional d'Île-de-France, du fonds de revitalisation des territoires (DIRECCTE). Elle a également bénéficié d'un soutien dans le cadre du contrat de ville



de Gennevilliers, et de financements pour des postes en CUI-CAE, et un emploi d'avenir jusqu'en 2018 (40 000 euros par an). Aujourd'hui la SCIC est parvenue à atteindre 95% d'autofinancement (seule subvention contrat de ville pour la vélo-école). Elle compte aujourd'hui 5 salariés et un budget de 260 000 euros.

Rôle des collectivités locales

Au-delà des soutiens financiers, une catégorie «collectivités locales» est prévue dans les statuts de la SCIC. La Ville de Gennevilliers a fait son entrée au capital de BicyclAide en décembre 2019. BicyclAide développe de nombreux liens avec la ville de Gennevilliers :



- mise en relation par le service économique de la ville avec des acteurs et entreprises du territoire,
- coconstruction de la politique cyclable (présence à la commission vélo, remontée d'informations sur les aménagements)
- participation de la SCIC aux évènements organisés par la ville (Festival de l'économie alternative, Semaine du développement durable, de la réduction des déchets, Mois de l'ESS, Olympiades...).
- Partenariat avec l'OPH de Gennevilliers devenu la SCIC Gennevilliers Habitat en 2019, sur la facilitation de l'usage du vélo par les locataires : animations d'ateliers d'autoréparation de vélos en pied d'immeuble dans tous les quartiers, aménagement de locaux à vélos et installation d'arceaux extérieurs dans les résidences.



Contact

Charlotte Niewiadomski,
gérante de BicyclAide,
charlotte.niewiadomski@bicyclaide.coop

Données clés

- 1 945 vélos collectés et près de 1000 vélos vendus depuis 2015
- 4,23 ETP
- Budget 2019 : 260 000 €
- 93 % d'autofinancement
- 9 000 € du contrat de ville pour la vélo-école
- 390 heures d'animation (autoréparation, parcours ludiques, vélo-école, balades et remise en selle)
- 1 904 personnes rencontrées